

## INFORMATION

Suite au départ de l'ancien directeur et l'arrivée de la nouvelle direction en juin 2014, nous faisons aujourd'hui  
**une GREVE de RESPONSABILITES :**

.....Vis à vis de l'intérêt des résidents

.....Vis à vis du mal être général du personnel

oooooooooooo

**On ne peut accepter de voir le service public se dégrader en s'appuyant sur le seul argument comptable.**

Ooooooooooooo

Mise à mal des mesures d'hygiène et de sécurité

**Exemples:** le travail de la lingerie complètement revu.

. Actuellement 10h/jour de travail fournie en lingerie par 2 agents (1=6h ; 1=4h)

. La nouvelle organisation présente 6h/jour de travail en lingerie entrecoupé de service restauration.

Une différence de 4h/jour en moins, plus 2 changements de postes (lingerie/restauration) 2 fois par jour.

Quel protocole d'hygiène est-il prévu ? Formation des agents lié aux risques ? (risques de contaminations croisées)

L'agent devra t-il fournir 10h de travail en 6h ? Pour quel résultat ?

Le temps de l'entretien des chambres : il se verra diminué d'au moins 2h/j ; la disponibilité relationnelle envers le résident réduit au minimum.

Restauration: Le repas du soir actuellement à 18h30 en secteur ouvert sera avancé d'1/2h ; 18h pour tous. La Direction a souhaité, après signalement par les agents depuis 2014, réduire le temps de jeûne des résidents entre le repas du soir et le petit déjeuner (environ 14h). Or, nous constatons une contradiction entre ce qui était souhaité et ce qui est aujourd'hui proposé. Où est la prise en compte du confort et du bien-être du résident ???

A plusieurs reprises, depuis plus d'1 an, le syndicat CGT, les représentants du personnel et les agents ont alerté la Direction sur la mauvaise organisation ainsi que sur les plannings proposés.

Depuis 2014, les agents ont constaté une dégradation des conditions de travail (roulements non respectés, rappel d'1 agent en congé maladie pour effectuer un remplacement, changements d'horaires fréquents non prévenus, ce qui génèrent des erreurs préjudiciables pour la bonne prise en charge du résident,...) Nous avons remarqué également une augmentation de contrats précaires (contrats d'avenirs, contrats civiques,...) des CDD non reconduits de façon douteuse (maternité, maladie,...) des départs de personnels excédés...

Concernant l'organisation proposée sur les conditions de travail de l'ensemble des agents, il apparaît des semaines mal équilibrées ex : (48h/21h/47h/30h/41h/18h/42h...) accentuation de la fatigue par des variations d'horaires trop importantes et l'impact généré sur la personne âgée...

Cette liste est non exhaustive.

C'est dans un esprit de dialogue et de concertation que le syndicat cgt et les agents n'ont eu de cesse de faire des remarques constructives par soucis d'amélioration des conditions de vie des résidents et du personnel.

Pour toutes ces raisons évoquées et compte tenu que depuis un an et demi, la Direction n'a pas pris en compte les remarques sur l'illégalité de certaines des propositions de la collectivité et sur les mauvaises conditions de travail que va entraîner cette réorganisation. **Un malaise organisationnel est déjà installé. !!!!**

Nous ne pouvons que constater une atteinte à la notoriété de l'établissement qui jusque là faisait le « **fleuron** » du département .

L'objectif premier des agents n'était pas d'en arriver à faire grève, mais nos alertes n'étant pas entendues, c'est la raison du mouvement d'aujourd'hui 2 décembre 2015 et peut-être de demain.

**Les agents de l'EHPAD de Pradines souhaitent pouvoir continuer à travailler dans les meilleures conditions possibles afin de rendre le meilleur service public possible aux résidents de l'EHPAD.**